L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 DECEMBRE 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires:
G. F. WEISSE. F. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HAMEY.
No 88, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 22 DECEMBRE.

NOUVELLE-ORLEANS.

C'est aujourd'hui le jour d'Actions de Grâces, et nous aimons à croire que les citoyens se conformeront au vœu du gouverneur. Toutes les banques et tous les bureaux publics seront fermés. Les affaires seront en grande partie suspendues, et la ville aura la physionomie du dimanche. Les églises seront ouvertes et les fidèles s'y rendront pour remercier le Ciel de ses nombreux bienfaits. Il nous a sans doute éprouvés, mais même dans sa rigueur il a été miséricordieux, car il a détourné de notre ville le fléau qui naguère la menaçait.

L'état sanitaire de la Nouvelle-Orléans ne laisse en ce moment rien à désirer, et les étrangers, effrayés d'abord par les bruits sinistres qu'avait répandus la malveillance, reviennent en grand nombre parmi nous. Les plaisirs de l'hiver les attirent ici: comment en effet résister aux séductions des bals, des concerts, de l'opéra et des fêtes particulières? Nous nous attendons à un nombre de visiteurs d'autant plus considérable cette année que le choléra qui vient d'éclater à New-York, et qui probablement ira frapper à la porte de toutes les villes du Nord, refoulera vers le Sud les touristes en quête de plaisirs et de distractions.

Puisqu'il s'agit de maladies, disons un mot du rapport de l'Association Howard. Nous n'avons pas besoin de rappeler les innombrables services de cette société. Sa charité féconde et son inépuisable activité ne se sont jamais démenties. On sait que pendant la dernière épidémie [illegible] malades secourus par l'Association, [illegible] 2,890 allemands, 686 français, 716 américains. Un fait digne de remarque c'est que la maladie, du moins dans les cas soumis à l'Association, a frappé plus de femmes que d'hommes. On compte en effet 5,883 femmes et 5,203 hommes. Le nombre des guérisons a été de 8,146 et celui des morts de 2,942.

Les offrandes envoyées à l'Association pendant la dernière épidémie s'élèvent à $228,927 [illegible] et les dépenses ont été seulement de $[illegible],190—34. Il restera entre les mains, lorsque toutes les dettes seront acquittées, un surplus de $66,737—14. Sur cette somme $36,000 ont été placées à huit pour cent d'intérêt avec hypothèques sur propriétés foncières et $30,000 ont été placées dans les banques et donnent 4 pour cent d'intérêt.

De l'Association Howard à l'ordonnance créant une police de santé la transition est toute naturelle. Cette ordonnance n'a pas réuni dans les Conseils la majorité nécessaire, et nous ne pouvons pas dire que nous en soyons fâchés. Nous avons assez d'officiers municipaux et nous ne voyons pas la nécessité d'en créer d'autres. Ceux qui nous sont imposés à cette heure ne font leur devoir, les nouveaux élus ne le feront pas davantage. La santé publique dépend beaucoup plus des habitudes que des [illegible]. Si en décrétant la nomination de nous [illegible] Grand Surintendant de la Salubrité [illegible] rien couter aux contribuables, [illegible] fort égal que ce titre fut décerné à [illegible] des Conseils, mais du moment qu'il [illegible] ajouter aux charges déjà si lourdes du [illegible] sommes de moins bonne composition. [illegible] de bon cœur de nouveaux [illegible] nous voudrions voir supprimer, si c'était [illegible] la moitié de ceux qui existent, car nous [illegible] à être trop gouvernés et l'administration se complique sans nécessité.

[illegible] après tout, que signifie un gouverne[illegible] prendre aucune espèce d'[illegible] devant la plus légère [illegible] Les citoyens adressent aux conseils [illegible] les élections ne soient [illegible] dans d'ignobles cabarets et autres [illegible] Les Conseils sont aussi [illegible] et se hâtent de déposer le [illegible] Pour voter il faudra [illegible] citoyens qui se respectent auront [illegible] que leur majorité ces salles ou [illegible] à grands frais des bordes de [illegible] C'est ainsi que nos corps municipaux comprennent et pratiquent la morale.

CONGRES.

[illegible] sous les yeux le compte-rendu de [illegible] et nous devons dire [illegible] plus d'intérêt que ceux que [illegible] Au Sénat, M. Adams [illegible] accordant des terres à la [illegible] Mississipi pour permettre à ces [illegible] la construction de leurs chemins [illegible] M. Sumner a présenté une résolution [illegible] de classifier les lois des [illegible] Cette résolution a été adoptée. M. Sumner a présenté les lettres de créance de C. [illegible] sénateur élu de l'Alabama, qui a prêté [illegible] et est allé occuper son siège. [illegible] Dawson a présenté un bill pour or[illegible] territoire Nebraska. Ce projet de [illegible] au comité des territoires.

[illegible] M. Benton a demandé et ob[illegible] un remplaçant pour la [illegible] comité des affaires militaires. M. [illegible] présenté une résolution enjoignant au [illegible] de rédiger un projet de loi [illegible] activement des travaux publics commen[illegible] de lois votées par le dernier Con[illegible] Cette résolution a été déposée sur le bu[illegible] voix contre 75. M. Bissell a présenté [illegible] entant qu'il sera fait des conces[illegible] divers Etats et territoires [illegible] pour leur permettre de fonder des [illegible] à recevoir les aliénés qui sont [illegible] Ce bill a été référé au comité [illegible] publics. M. Wentworth a présenté un bill pour étendre l'application des lois relatives aux pensions à toutes les personnes qui ont [illegible] dans la dernière guerre avec l'Angleterre, [illegible] guerres indiennes qui l'ont précédée [illegible] faveur des concessions de [illegible] Etats qui construisent des chemins [illegible] ensuite été présentés. M. Cobb a présenté un bill pour augmenter les droits [illegible] des droits sur le fer. Ré[illegible] comité des voies et moyens. M. Boyce [illegible] résolution portant que les droits [illegible] qui se trouve au trésor et qui aug[illegible] jour, seront réduits de manière à [illegible] le revenu nécessaire à une [illegible] économique du gouvernement. [illegible] résolution a donné lieu à un [illegible] M. Ingersoll a présenté une résolution [illegible] le président à transmettre à la [illegible] un exemplaire de la correspondance [illegible] entre le gouvernement espagnol et le [illegible] américain au sujet de l'arresta[illegible] l'emprisonnement du capitaine Bee [illegible] de l'équipage de la goëlette North Ca[illegible] par les autorités de Porto Rico, au mois [illegible] Le dessus nouvelles discussions. [illegible] autres projets de loi ont été soumis à [illegible] puis elle s'est ajournée.

KOSZTA.

[illegible] de retour aux Etats Unis, vient d'a[illegible] une lettre dans laquelle il [illegible] avec effusion de la part qu'il a prise à sa délivrance: [illegible] à vous remercier, dit-il à M. Pierce, non seulement de l'appui que vous m'avez prêté, mais du principe que vous avez établi [illegible] désormais respecter à l'étranger [illegible] qui avaient la bonne fortune d'être [illegible] la protection du pavillon américain. [illegible] aussi noble que celui ci, [illegible] noble président, a pro[illegible] l'humanité souffrante a cessé [illegible] l'oppression et la tyrannie, et des [illegible] apprenant de là justice [illegible] part, joignent leurs vœux [illegible] du gouvernement [illegible] bonheur du citoyen éminent qui [illegible] Acceptez, M. le président, en même [illegible] sincères remercîmens, cette narration de mon histoire et daignez me [illegible] votre haute protection.»

[illegible] de Koszta renferme des détails qui [illegible] Ainsi, celui-ci après son [illegible] ayant osé protester et déclarer qu'il [illegible] citoyen des Etats-Unis, le capi[illegible] commandant le Hussar lui dit [illegible] lui ferait appliquer cin[illegible] fouet. On le conduisit ensuite [illegible] qu'il fut déjà chargé de [illegible] ses bras et ses jambes furent [illegible] au poteau. Au bout de huit [illegible] car il était mouillé et on n'a[illegible] qu'il changeât de vêtemens, il [illegible] En revenant à lui il aperçut [illegible] qui lui avait délié les bras et [illegible] casaires. Mais il resta enchaîné au poteau jusqu'au lendemain matin.— Vers 9 heures quatre matelots le saisirent à bras le corps et le portèrent dans la chambre du commandant où se trouvaient douze officiers et soldats ainsi que le chancelier du consulat d'Autriche. Il s'agissait de lui faire subir un interrogatoire. A ce moment un officier s'approchant du commandant lui dit quelques mots à l'oreille et le bâtiment s'ébranla. De retour dans la chambre le capitaine Schwartz s'adressa poliment à Koszta et lui dit qu'il devait bien [illegible] affaire à un homme de bonne société. Le malheureux pensa qu'il y avait trop de [illegible] avait pu causer ce brusque changement dans le ton et les manières du commandant, lorsqu'il apprit plus tard que la corvette américaine St. Louis venait de faire son apparition. On sait le reste. Quant à la mise en liberté de Koszta, [illegible] a eu lieu sans réserve aucune. L'ambassadeur [illegible] voulait que Koszta pris l'engagement de ne jamais revenir en Turquie [illegible] a refusé de donner sa parole et a [illegible] conserver tous ses libertés. [illegible] Washington que Koszta a le [illegible] de retourner à Smyrne, où l'appellent [illegible] intérêts.

Arrivée de l'Empire City.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Le steamer *Empire City*, capitaine Windle, est arrivé hier dans notre port, venant de New-York et de la Havane. Il a quitté la première de ces villes le 12 courant, à trois heures de l'après midi, et est entré à la Havane dans la nuit du 17, après une traversée de cinq jours et huit heures. Parti de la Havane le lendemain à midi et demi, il est arrivé à la barre le 20.

Le général Canedo s'est embarqué le 13 pour retourner en Espagne. Le bruit courait qu'il avait amassé une fortune d'un million de piastres pendant ses dix huit mois d'administration. On sait déjà que le marquis de Pezuela, le nouveau capitaine-général, l'a immédiatement remplacé. Il a toute sa famille avec lui. Les Cubanais et les étrangers qui habitent l'île attendent impatiemment que le général Pezuela fasse connaître la ligne de conduite qu'il compte suivre. On sait que le nouveau capitaine-général est muni de pouvoirs extraordinaires et absolus.

M. Clayton, consul des Etats-Unis à la Havane, est parti pour New-York. Il a laissé le consulat aux soins du colonel Robertson.

Valdez, le meurtrier de sa propre femme, la belle Mathilde Dominguez, sera, dit-on, acquitté: ses avocats croient pouvoir prouver qu'il est atteint de folie.

Un esclave a assassiné son maître dernièrement, et s'étant précipité dans la rue, armé d'un couteau, il tua deux autres personnes avant d'être arrêté.

Un Allemand appartenant à une des premières maisons de commerce de l'île s'est suicidé.

Un individu ayant eu des preuves de l'infidélité de sa femme l'a poignardée.

La récolte du sucre est plus forte cette année qu'elle ne l'a été depuis longtemps.

Les tabacs continuent à commander un prix très élevé.

Clipper Samuel J. Peters.—MM. S. de Visser & Co, viennent de faire construire à Baltimore un magnifique clipper qui est mouillé en ce moment dans notre port, vis-à-vis la halle aux viandes et qui doit partir incessamment pour la Havane. Le *Samuel J. Peters* est un beau brick, finement taillé sur le modèle des clippers et qui, grâce à sa marche supérieure, fera de très rapides traversées entre la Nouvelle-Orléans et la Havane. Le capitaine du Samuel J. Peters, recevra à son bord les visiteurs qui voudront examiner ce superbe navire dont le commandement lui a été confié par MM. de Visser & Co.

Distribution de prix.—On verra plus loin la liste des élèves qui ont obtenu des prix à l'Institut St-Louis. La solennité d'hier a été pleine d'intérêt et a dignement terminé l'année scolaire.

Librairie et imprimerie de Burnett et Bostwick.—La maison Burnett & Bostwick, No 15, rue du Camp, dont on verra l'avis plus loin, publie tous les ouvrages qui leur sont apportés. C'est une spécialité qui nous manquait jusqu'à présent. Les ouvrages qui sortent de l'imprimerie de Burnett & Bostwick sont remarquables d'élégance et de netteté. Caractères, impression, papier, reliure, etc., tout est irréprochable.

Aux touristes Louisianais.—Le professeur Holloway, de Londres, a ses bureaux au Strand, 244, près de Temple Bar. Il reçoit un grand nombre de journaux américains qu'il met obligeamment à la disposition des visiteurs. Nous croyons devoir annoncer aux touristes louisianais qui visitent la capitale de l'Angleterre qu'ils trouveront invariablement chez le professeur les derniers numéros de l'*Abeille*.

Cours de sténographie.—MM. A. Gérard et M. de Grandfort, éditeurs du *Coup d'Œil*, doivent ouvrir leur cours de sténographie dans les premiers jours de janvier. L'un des deux professeurs prononcera mercredi prochain, au courant, dans la salle St-Louis, un discours sur l'utilité de la sténographie.

Jouets, articles de fantaisie.—On trouvera au magasin de Bergmann, 28 rue de Chartres, un magnifique assortiment de jouets et d'articles de fantaisie. Ce magasin est un vrai bazar où est réuni tout ce que l'on peut désirer de plus élégant et de plus coquet. Nous engageons ceux qui ont des étrennes à donner aux enfans, à s'adresser au No 28, rue de Chartres. Voir aux avis.

Pianos.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'avis inséré plus loin par M. H. Parsons, 13 rue du Camp. On trouve dans les beaux magasins de M. Parsons, des pianos Nunns & Clark, Chickering & Pleyel: ces instruments sont tous remarquables de solidité et d'élégance.

SPECTACLES.

Théâtre d'Orléans.—Les reprises se succèdent avec une rapidité qui ne se ralentit pas. Ce soir, première représentation de la *Juive* avec MM. Laperre, Gombrel, Betout, Lacroix, Mmes Bortini et Berton. Nous nous attendons à un grand succès, d'autant plus que le jour d'actions de grâce aidant, l'assistance sera probablement très nombreuse.

Théâtre St-Charles.—Le spectacle de ce soir se compose d'une comédie en [illegible] actes, intitulée: *The Irish Ambassador*, de danses et d'un drame intitulé: "[illegible]" M. et Mme Barney Williams joueront dans la comédie et le drame. Les danses seront exécutées par Miles Vallée et Tuéroso, MM. [illegible].

Théâtre des Variétés.—Le vaudeville *The Best Shot*, avec Holland dans le rôle d'Hector; des pas de danse par Mlle Foukrod, des chansonnettes par M. White, et deux comédies, dans l'une desquelles Tom Pacine remplira le principal rôle; voilà ce que nous promet ce soir l'affiche des Variétés.

Amphithéâtre de Dan Rice.—Exercices équestres, tours de force, etc., voilà le spectacle que continue d'offrir tous les jours l'amphithéâtre de Dan Rice.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier district.

Maisons mal famées—Nancy Manfield, accusée de tenir une maison mal famée, et contre laquelle un ordre d'arrestation avait été lancé, s'est constituée prisonnière entre les mains de la police du premier district.

Vagabonds—Thomas Wilson, Elizabeth Taylor et Jane Ryder sont au violon sous prévention de vagabondage.

Arrestations—George Dixon, Thomas Haggardon, John D[illegible] et F. Reynold, ont été arrêtés pour avoir proféré des menaces et troublé la paix.

Patrick Lynch pour s'être introduit chez Mme Cation dans l'intention d'y commettre un vol.

James McGovern, pour s'être enivré et avoir insulté un homme de garde.

John Donavan, Thomas Ruffe et Elizabeth Morney arrêtés pour vol, attendent en prison que le recorder soit prêt à leur faire subir un interrogatoire.

Deuxième District.

La police du deuxième district a fait hier les arrestations suivantes:

L'esclave Jane, appartenant à Mme Dragore, et Joseph Peirre, pour avoir volé du charbon sur la levée.

James Beanan et Pat Coalman, pour s'être enivrés.

R. Carrod et Edward Monroe, pour avoir été trouvés cachés dans les rues.

Jas McKeyan, pour avoir violemment assailli un autre individu.

C. F. Maran, pour s'être battu et avoir troublé la paix.

L'esclave Maria, appartenant à M. Ross, pour avoir frappé l'homme de garde Lanite.

Bridget et Ellen Gleason, pour avoir violé les ordonnances.

Troisième District.

Arrestations.—William Dean a été arrêté au dépôt du chemin de fer du lac Pontchartrain, sous prévention de s'être porté à des voies de fait contre S. H. Lynch.

Thomas Johnson, pour bris de paix et avoir essayé d'enfoncer la porte de la maison habitée par Mme Likels.

Quatrième District.

Voies de fait—William Baxter a été arrêté sous la prévention d'avoir battu sa femme, et George Kutnam, pour avoir frappé John Dedendoy.

Enquêtes—Le député coroner Terrell a pratiqué une enquête sur le corps de Andrew Hanson qui, étant ivre, est tombé dans le lac à l'extrémité du nouveau canal, et s'est noyé. Hanson est né en Danemark et avait 25 ans.

Une autre enquête a été tenue sur le corps d'un homme trouvé flottant dans le nouveau canal, à un quart de mille de l'hôtel qui se trouve à [illegible]. Le défunt s'est précipité à l'eau et s'est noyé. Il était âgé d'environ 23 ans; sa taille est de 5 pieds 8 pouces et son costume [illegible] indiquer qu'il travaillait sur la levée. Le jury n'a pu apprendre son nom.

Nous prions l'honorable T. G. Hunt, un de nos représentans au Congrès, d'agréer nos remercîmens pour les documens qu'il a eu l'obligeance de nous transmettre de Washington.

Le Humboldt.—Les dernières dépêches télégraphiques d'Halifax ne laissent plus, dit le *Courrier des Etats-Unis*, nul espoir de sauver ce beau navire. L'arrière est complètement dans l'eau, jusqu'au tambour de la roue de babord. Pour comble de malheur, le vent a tourné à l'est et l'épave, battue par les vagues, commence à se démembrer. On s'attend maintenant à la voir rasée en pièces d'un moment à l'autre. Sur les 440 tonneaux de marchandises dont se composait la cargaison, on n'en a pu sauver que 200; tout le reste est complètement dans l'eau.

Sinistre.—La barque française *Neustrie*, capitaine Hamel, a abordé, le 4 de ce mois, entre le cap de Floride et Gasky Light, le brick américain *Palo Alto*, capitaine Kay, allant à Boston avec un chargement de sucre et de mélasse pris à Matanzas. La collision a eu lieu avant le jour et au moment où les ténèbres sont le plus épaisses. Le *Palo Alto*, atteint à la ligne de flottaison, a reçu de si graves avaries qu'il a coulé bas quelques heures après l'accident. Le capitaine Kay et son équipage ont été recueillis à bord de la barque française et conduits à Charleston. Ce dernier bâtiment était parti de la Havane et faisait voile pour Falmouth.

Territoire d'Utah.—Le territoire d'Utah, [illegible] fait il y a trois [illegible] habitans. Les autorités [illegible] dans le chiffre de la [illegible] de 6,000 habitans.

INSTITUTION ST-LOUIS.

Ceux qui ont vu la foule brillante qui se pressait hier soir aux portes de cette Institution; ceux surtout qui ont suivi les progrès et les succès de cette maison, ont dû voir que les Louisianais reconnaissent le vrai mérite et lui rendent justice.

L'Institution St-Louis est la seule, non pas seulement dans notre ville, mais dans tout l'Etat et peut-être dans toute l'Amérique, qui offre au même degré les avantages des meilleures maisons d'éducation de France, et une garantie réelle pour l'avancement et le bien-être de la jeunesse.

La Directrice a fait la part de l'éducation et de l'instruction, deux branches bien distinctes et pourtant si souvent confondues; elle a compris que si la femme est destinée à briller par ses connaissances et ses talens, elle doit plaire surtout par la grâce de ses manières et par les qualités du cœur qui sont comme le cachet de la femme distinguée.

Dans nul autre établissement nous n'avons eu lieu d'admirer autant de douceur, de distinction et de bon ton parmi les dames institutrices, comme parmi les élèves. Faut-il s'en étonner? Tel maître, tel disciple. L'exemple l'emporte toujours sur la théorie.

Je ne sais vraiment, si j'étais plus ébloui par cette légion de jeunes têtes qui se détachait si fraîches et joyeuses du fond de l'amphithéâtre improvisé ou ravi de la brillante harmonie de la musique; mais en sortant je n'avais qu'un désir, celui de voir renouveler cette fête qui me rappelait ma jeunesse....et ses fêtes aussi, déjà si loin!

Départ.—Le steamer *Europa* est parti de New-York le 14 de ce mois pour Liverpool, avec 73 passagers et $870,000 en espèces.

Lafourche.—Les whigs de Lafourche ont désigné M. Charles Armitage comme candidat pour la Législature, en remplacement de M. Michel Thibodaux, décédé.

Gottschalk.—Ce jeune et brillant pianiste est parti de New-York le 17 de ce mois pour la Nlle Orléans.

La mortalité à Vermillonville.—M. Alexandre Gauthey, maire de Vermillonville, a fait publier dernièrement dans les journaux des Opelousas une liste exacte des décès qui ont eu lieu, pendant la dernière épidémie, dans la localité que nous venons de nommer. Voici cette liste:

Abraham Hirsh; Blandinière et un de ses nègres; Marie, esclave; 1 enfant à Z Judice; 1 François; Bolton; Antoine Muller; Mme Muller; Mme Mills; Mme Alex. Aubrey; Jean Cerise; 1 Américain; Melle Trahan; Mme B Chargois; Ninine et ses deux enfans; Simon; 1 enfant de Felonise; Mariane; Hipolite; Nancy, négresse; Leo; 1 enfant; Desmares et sa négresse; Paul Usman; Pinet père; Pinet fils; 2 enfans de Bindon; A D Riguez; Louis Bouchard; négresse de H Beraud; 1 nègre; 1 négresse; Valsin Doucet; Bandaupt; Henry Landry; 2 enfans de W Breaux; 1 enfant de Mme Baily; 1 enfant de Bradley; 1 enfant de U. Hebert; Mme Ant Reggagnon; Marguerite, négresse; McDonald; Mme McDonald; 1 enfant de Lise; Désirée, négresse; 1 mulâtre; Ursin Hébert; Carmelite Judice; Mme Raggazon Jr; 2 enfans du Dr Gauguet; 1 inconnu; Suzanne, négresse; 1 enfant de Mme Saillard; Louis Saxain Hébert, Saillard; Brown; Gabriel Gerard; Rev. A D Megret et son mulâtre—En tout 64 personnes.

Indemnités françaises—Le *Moniteur* contient la note suivante relative à la liquidation d'indemnités réclamées aux Etats-Unis par des armateurs et négocians français:

«Le gouvernement des Etats-Unis vient de satisfaire à une nouvelle série de réclamations, élevées par des armateurs ou négociants français, à l'occasion des saisies indûment opérées par la douane de San Francisco, dans le cours des années 1849 et 1850. Des indemnités ont été, en conséquence, accordées par la trésorerie américaine à MM. Foussat, Guillevin, Porte et Jouvet, Boyé et Raveau aîné, chargeurs du navire le *Juca*, de Bordeaux. Une indemnité supplémentaire a également été attribuée à MM. Foucault et compagnie, armateurs, de l'*Abeille*, du port du Havre.

«Le montant de ces diverses indemnités a été immédiatement transmis par les soins du département des affaires étrangères, à la caisse des dépôts et consignations, qui est chargée d'en effectuer le versement entre les mains des ayant droit.

«Les réclamations des armateurs des navires la *Louise Marie*, du Havre, et le *Juca*, de Bordeaux, ainsi que celle de M. Mullot, chargeur à bord du navire l'*Edouard*, ont également été l'objet de liquidations définitives.»

FEUILLETON.

LA FAMILLE AUBRY.

V.

Marthe Laperier avait rapporté, la veille, de Paris des pensées bien lourdes pour une âme si délicate. De tout temps, son cousin Natalis était apparu de loin à son imagination de petite fille comme un être poétique et rare. Et voilà qu'au moment où le prix de l'institut lui semblait justifier ces beaux rêves ignorants, la pointe d'une épée ou la balle vulgaire d'un pistolet menaçait ce précieux artiste, ce frère bien aimé de Marie! Qu'on ne s'étonne pas si, pendant la route, au retour, Mme Laperier trouva sa nièce toute songeuse! Mais, le lendemain, quand il fallut s'occuper de la réception de la famille Aubry, quelle que Mme Laperier ne sut plus où donner de la tête, et qu'elle vit Marthe encore distraite et préoccupée, elle éclata.

— Qu'est-ce que c'est? D'où vient cette nouvelle lubie? Mademoiselle Marthe a eu à la messe déjà des absences assez singulières! Mademoiselle a ses vapeurs peut-être! ses attaques de nerfs! Quand je vous dis! Il faut que sa tante fasse seule tout l'ouvrage, sans doute! Mademoiselle prend sa tante pour sa servante, apparemment!

La scène montée sur ce ton dura toute la matinée. Marthe en pleurs se disait, à travers les [illegible] grondantes sur sa paresse et sa lenteur:

— A quoi bon tous ces apprêts? Je le sais trop que l'heure avance! Peut-être en ce moment il expire!

Tout à-coup elle jeta un cri de joie. Natalis, Marie, tous les Parisiens attendus se montraient à la grille du jardin.

— Les voilà! et vous n'avez pas même commencé votre toilette! c'est bien fait! s'écria Mme Laperier triomphante.

Mais Marthe n'en vola pas moins au devant de ses amis, sans se soucier, dans ce premier mouvement, de ses yeux battus et de sa robe négligée. Ce fut seulement après avoir embrassé Brigitte et Marie qu'elle se souvint qu'elle s'oubliait. Cependant, son doux regard ne brillait que plus touchant sous les larmes, et sa mise de Cendrillon n'allait pas mal à son petit air timide et résigné, car son effet à elle n'était pas d'éclat et de coquetterie, mais de candeur et de simplicité. Marthe n'avait pas la vivacité spirituelle de Marie, l'éducation de la pauvre enfant avait été fort abandonnée, et elle ne savait rien, sinon souffrir et aimer d'un grand cœur. C'était là tout son charme qui en valait bien un autre.

L'impitoyable tante ne se fit pas faute de raconter les graves méfaits de la matinée. Marthe ne pouvait pas pourtant s'excuser ni se repentir de sa bonne amitié! Mme Aubry intercéda pour la coupable, et Mme Laperier daigna lui pardonner sa propre dureté.

Avec quelle tendresse et quelle reconnaissance Marthe l'embrassa! Puis, elle se retira vite avec Marie pour aller changer de robe.

Dans l'intervalle, arriva le père Raymond, fermier des environs, cousin-germain de Mme Laperier,—un honnête homme et un bon homme. Resté veuf avec quatre garçons et trois filles, Raymond, quand il était invité quelque part, venait discrètement seul et ne permettait à son clan de le rejoindre qu'après le dîner. Il emmena Léonard admirer le jardin et le verger de Mme Laperier, que lui et les siens se plaisaient à entretenir. Pierre et Gibourreau les suivirent; mais Natalis resta au salon, appuyé au dossier du fauteuil de sa mère: Mme Laperier parlait de Marthe.

—Au fond, c'est une bonne et caressante petite fille, disait elle; mais, ma chère, le travail la lasse tout de suite. Si je lui manquais, qu'est-ce qu'elle deviendrait donc? Vous savez qu'à la mort de mon mari j'ai placé tout mon bien en viager, et, par elle-même, Marthe n'a rien. Je le lui répète de matin au soir; bah! elle n'en est pas plus active et plus énergique. C'est dans le sang. Vous vous rappelez sa mère et même sa grand'mère. Elles n'étaient pas autrement. Très délicates de santé, d'ailleurs, il faut en convenir.

—On les a perdues bien jeunes, dit Brigitte.

—Oui, c'est une drôle de famille! les femmes y meurent toujours de la poitrine à leur premier enfant, qui est toujours une fille.... Tenez, que je vous donne un exemple, entre cent, de la nonchalance de Marthe....

Natalis n'écoutait déjà plus; il se représentait cette longue et pâle série d'apparitions diaphanes qui passaient, qui aimaient, puis qui mouraient, mais jamais tout entières: leur fille, leur image restait pour les continuer. Destinée à la fois triste et charmante! le monde ne les connaissait que jeunes, et le bouton à peine épanoui se renouvelait aussitôt. Toutes ces blanches ombres, vite fatiguées de l'air d'ici-bas, qui vivaient par l'amour et mouraient par l'amour, et que Dieu ne laissait voir à la terre que dans leur grâce, n'étaient-elles pas vraiment des anges, puisqu'elles partageaient le privilège des anges de ne pas vieillir?

Comme Natalis songeait à ces doux fantômes, il vit revenir celui d'entre eux qui respirait dans le moment. Marthe donnait le bras à Marie. Elle n'avait fait que varier sa simplicité; elle avait mis une robe montante de mousseline blanche à ceinture bleu pâle; elle avait rattaché d'une simple et fine torsade ses longs et fins cheveux,—rien de plus, et elle était jolie à ravir! Natalis avait vu sa beauté pour la première fois la veille; il la regarda pour la première fois ce jour-là.

—Et on la dit déjà condamnée à mort! pensa-t-il. Ah! comme moi peut-être.

Il se sentait lui-même dans une disposition particulière. Entre la menace d'un danger et l'heure de ce danger, tout l'intervalle de l'attente, pour qui n'est pas accoutumé à ces risques, est rempli par une sorte de vision: le vertige de la mort étonne toujours un peu la vie. Natalis envisageait sans aucune crainte l'idée du duel du lendemain; mais enfin il se pouvait fort bien qu'il fût tué, et ce vague ressentiment devait teindre pour lui cette journée d'une lueur étrange. Les choses, à travers la gaze ou le verre de couleur de cette situation nouvelle, lui apparaissaient autrement éclairées, plus lointaines et plus frappantes que dans la réalité. L'âme est alors comme la plaque daguerrienne aussi hâtée et prête à recevoir toutes les impressions.

—Est-ce que nous n'allons pas au jardin? dit Marie. Moi, passé la banlieue, je n'aime sur ma tête que le plafond des [illegible]. Laissons causer les mères, et viens avec moi, Natalis.

Elle prit son frère par la main, sans quitter le bras de Marthe, et les entraîna ainsi dehors.

—A la bonne heure! on respire, ici! Marthe, tu vas nous montrer tes fleurs, tes poules, ton lapin, tout ton monde.

Ils allaient joyeux tous trois, joyeux d'être ensemble. Marie, du moment que ses frères avaient pu venir à Chatenay, se figurait que le duel n'aurait décidément pas lieu, et avait fait partager à Marthe sa confiance. Elle riait; Marthe souriait; Natalis oubliait. Ils étaient heureux.

—J'aime la folie ce jardin-ci! dit Natalis, [illegible]. J'y reviens à chaque arbre. Toutes ces corbeilles de marronniers. Voilà même des [illegible] qui y viennent, n'est-ce pas? J'étais tout [illegible] pa-dis terrestre! Il a été pour moi ce coin de campagne, de verdure et de grand air qui tient tant de place dans toutes les enfances. [illegible] parties nous y avons faites!

Marthe écoutait Natalis avec ravissement et penchait sa jolie tête en avant de Marie pour le regarder parler.

—Marie, dit-elle à demi-voix, demande donc à ton frère s'il se rappelle ce jour,—il y a trois ans,—ce jour où il s'est avisé d'ouvrir la cabane à la chèvre. La mère biche et ses deux biquets se sont échappés tout au travers du jardin.

—Oh! oui, repartit en riant Natalis, les petits chevreaux déchiraient à belles dents les jeunes pousses; ma tante jetait les hauts cris; moi, j'essayais de reprendre la chèvre qui avait de vraies cornes, dà, et qui se défendait comme un diable. Ç'a été une fière bataille! J'ai peur d'avoir été honteusement vaincu!

—Et demande donc à ton frère, s'il se souvient, il y a quatre ans, de cette soirée où l'on a joué à *la garde passe, il est minuit*. Je n'osais pas, moi, me lancer dans la bagarre, je laissais toujours prendre ma place et je faisais un peu la moue; alors Natalis m'a cédé sa place....

—Je me souviens vaguement.... dit Natalis.

—Ah! ma chère belle, s'écria Marie, figure-toi donc bien que, pour les garçons, ce qu'ils appellent les petites filles n'existe seulement pas. Mais les petites filles deviennent les jeunes filles, et alors elles prennent leur revanche. Sois tranquille! nous ne sommes pas loin d'en être là, ma vieille!

—Moqueuse! dit Natalis, lui tortillant le bout rose de son oreille droite.

—Marie, reprit Marthe tout à sa pensée, demande donc aussi à ton frère s'il a enfin....

—Demande donc à ton frère! demande donc à ton frère!... répéta Marie.—Ah ça, mes enfans! est-ce que vous ne parlez pas la même langue que vous avez besoin de truchement?

—Méchante! fit Marthe confuse.

Et, prenant l'oreille gauche de Marie, elle la lui pinça légèrement à son tour.

—Aïe! aïe! cria Marie.

—Est-ce que je t'ai fait mal, ma chérie?

—Eh! non. Es tu bonne, va! Tiens! embrasse-moi.

Marthe mit un baiser sur le front de Marie.

—Et moi! dit Natalis.

Ses lèvres volèrent comme d'elles-mêmes à la place que quittaient les lèvres de la jeune fille.

Marthe rougit, et tout à coup:—Courons! dit-elle.

Et d'un mouvement irréfléchi, elle entraîna Marie en courant. Natalis les suivit, pensif.

—Quel charme elle a! se disait-il. Mais à quoi cela me sert-il de le remarquer? Je partirai dans quinze jours peut-être. Et quand même je resterais!...

—Ah! voilà les grandes personnes! dit Marie.

On rencontrait, en effet, Léonard et Raymond, Pierre et Gibourreau; ce qui mêla les groupes et les âges, et l'on alla voir ensemble les espaliers, les parterres, la basse-cour, deux arpents en tout, un vrai parc à côté du jardinet de la rue des Postes. Natalis observa encore pour la première fois le singulier regard tout plein de désir que [illegible] Pierre attachait sur Marthe. Il [illegible] que Gibourreau se montrait fort galant pour Marie, qui se [illegible] railleuse. Cependant, au milieu de tous les mouvemens de va-et-vient de la promenade, les yeux, les pas de Marthe, semblaient toujours et invinciblement attirés vers Natalis. Mais cela s'arrangeait si naturellement, cela était si peu voulu et s'enveloppait d'ailleurs d'une si chaste réserve que Natalis le sentait plutôt qu'il ne le voyait, et qu'il fut seul à le sentir.

Un de ces hasards instinctifs, si l'on peut parler ainsi, laissa un moment Natalis et Marthe un peu en arrière des autres. Marthe, dans son admirable candeur, en fut naïvement contente, ne demandant pas mieux que de causer, et ne sachant pas pourquoi elle cacherait quelque chose de son cœur. Mais Natalis, assurément moins simple et moins pur, craignait ses sentimens, cherchait ses paroles, hésitait et balbutiait. N'est-ce pas cependant la suprême éloquence, bégaiement de cœur enfant, le bu bu de l'amour!

—Il faut pourtant, Marthe, que je vous remercie mieux que je ne l'ai fait hier, dit enfin Natalis d'une voix émue.

—Me remercier, et de quoi donc?

—Mais de vos vœux, de vos prières pour ma réussite. Rien ne pouvait m'être plus doux et plus précieux, savez-vous.

—Oh! vous vous moquez de moi, mon cousin. Qu'est-ce que je suis, moi, petite campagnarde à peine instruite et tout empêchée, à côté de vous, artiste de tant d'esprit et de tant de mérite! Si j'ai bien des fois égrené mon chapelet pour que vous soyez récompensé selon votre travail, vous en riez peut-être, mais c'était une action toute simple. Vous êtes mon parent; vous êtes le frère de Marie, qui est pour moi une sœur; ma tante est votre marraine et m'encourageait à demander à Dieu votre succès. C'était mon devoir et mon contentement de le faire.

—Comment! vous ne voulez pas, Marthe, que je vous sache gré d'avoir prié pour un ingrat, pour un aveugle qui s'occupait alors trop peu de vous?

—Bon Dieu! vous aviez à songer à bien autre chose! Vous ne me voyiez pas souvent,—trois ou quatre fois l'an tout au plus,—vous étiez très rarement là quand j'allais chez vous; mais Marie me parlait de vous toujours. Vous suiviez, du matin au soir, de belles grandes idées. Moi, le soin de ma tante, le ménage, la couture, voilà mes seules affaires. Vous avez autour de vous toute une famille qui vous aime et qui vous admire. Cette famille là est la mienne, mais je suis orpheline, et comme qui dirait seule et dépaysée dans mes affections. Je porte à ma tante beaucoup de reconnaissance, mais [illegible] et elle est quelquefois un peu sévère! Marie, qui se rapproche de moi par les années, ne comprend seulement pas la peine, parce qu'elle est trop heureuse! Vous, mon cousin, vous êtes jeune aussi, mais vous êtes sérieux en même temps. Alors, à cause de ces petits rapports là sans doute, ma pensée, sans que vous puissiez le savoir, se tournait avec plaisir vers vous dans ma solitude. Oui, je vous le dis, [illegible] c'est à vous que va ma plus jolie amitié.

—Ah! figure du ciel!... s'écria Natalis.

Hélas! en ce moment Marie se rapprocha d'eux pour demander à Marthe le nom d'une fleur, et le tête à tête fut rompu. Mais, au dîner, qu'on servit de bonne heure, Natalis, assis à table à côté de Marthe, voulut être et fut plein d'entrain, et fit plus d'une fois sourire l'enfant ingénue qui toujours, après avoir souri, rougissait.

Les garçons et les filles du père Raymond, et d'autres voisins invités par Mme Laperier, vinrent partager le dessert. La fraîcheur tombait avec l'ombre. Avant qu'il fît nuit close, les jeunes gens organisèrent une partie. On marqua un but, puis on se divisa: les uns se cachaient derrière les buissons, les autres devaient les découvrir et les atteindre, et les courses folles commencèrent, au grand détriment des plates-bandes; mais, pour ce jour-là, Mme Laperier consentait à fermer les yeux. Pierre et Gibourreau voulurent être du jeu, afin de ne pas se séparer de la jeunesse.

Natalis, lui, choisit pour son plaisir de suivre partout, à quelque distance, la robe blanche de Marthe voltigeant devant lui. Il y mit une sorte de passion acharnée. Quand il perdait Marthe de vue, il lui semblait que c'était sa vie qui lui échappait, et il sentait son cœur défaillir. Lorsqu'il la retrouvait, il avait besoin de se contenir pour ne pas jeter un cri de joie.

Cependant Marthe commençait à se fatiguer: le souffle manquait vite à cette faible poitrine. Une fois, Marie, qui s'était attachée à elle, et qui volait comme un oiseau, touchait déjà le ruban flottant de sa ceinture. D'un bond, Natalis rejoignit la fugitive, et, la prenant par la main, l'entraîna si rapidement qu'en moins d'une minute il l'eut mise hors de l'atteinte de Marie.

Mais Marthe tomba sur un banc, épuisée.

—Je n'en puis plus, dit elle. Reposons-nous.

Natalis, sans quitter sa main, s'assit à côté d'elle. Le refuge qu'ils avaient rencontré était un bosquet de chèvrefeuille perdu dans un coin. Leurs compagnons de jeu, emportés par l'ardeur de la lutte, ne remarquèrent pas leur absence. Ils restèrent donc seuls, la main dans la main, silencieux et frémissans.

Alors, dans cette paix de l'air du soir, entre ces deux âmes également jeunes et pures, il se passa quelque chose d'étrange et de doux: ils ne se regardaient pas, et pourtant ils se voyaient; ils ne se parlaient pas, et ils s'entendaient. [illegible] un dialogue muet s'établit entre eux à leur insu, et chacun de son côté, sans ouvrir la bouche, ils s'interrogèrent, et, sans s'interroger, ils se répondirent.

Natalis, tout frissonnant, songeait:

—Par le bout de ses doigts effilés que je touche, je sens distinctement battre son cœur, se soulever son sein, palpiter son âme. Ah! qu'importe demain, et la raison, et l'avenir! laissons-nous aller du moins à l'ivresse de cette minute.

Et Marthe, enveloppée par cette volonté, s'écriait en elle-même:

—Qu'est-ce donc que j'éprouve? Je n'avais jamais senti rien de pareil. Je suis ravie et j'ai peur. Il me semble que ma vie est tout entière dans ma main qui tient la main de Natalis. Je devrais la retirer, mais, pour [illegible] monde, je ne le pourrais pas, je ne le voudrais pas.

Cependant, toute cette musique intérieure, rien au dehors ne la dérangeait et ne l'altérait dans l'atmosphère harmonieuse, rien, ni des cris et les cris de la troupe des joueurs, ni l'angelus argentin qui semblait pleurer la fin du jour, ni le souffle du soir qui apportait encore les senteurs de parterre, dont on ne voyait déjà plus les couleurs.

—Que pense-t-elle? se demandait Natalis. Soupçonne-t-elle ce qui se passe en moi? Ressent-elle aussi un peu de mon trouble et de ma joie? Lui parler! que lui dirais-je? Et si elle ne me comprenait pas! si elle s'offensait! Peut-être, cependant, est-ce mon bonheur que le sien met là près de moi! Peut-être n'ai-je qu'à étendre la main pour le fixer à jamais! Oui, mais aussi je crains de le briser en le touchant, je crains de faire évanouir, si je l'évoque, cette forme magique qui blanchit là dans l'ombre vague à mes côtés.

—Il se tait, se disait Marthe. Ce serait pourtant à lui à me parler le premier, comme tantôt. Il va me parler sans doute.... Oh! mais non, j'espère que non! On est trop bien ainsi! Il ne le troublera pas, bon silence qui rassure, qui berce et que j'aime.

Marthe et Natalis, transportés hors de l'espace et du temps, ne voyaient plus maintenant que l'ombre, de plus en plus profonde, sans doute pour mieux couvrir l'ardeur pure de cette [illegible] de deux cœurs;—n'entendaient plus que le silence, de plus en plus assoupi,—sans doute pour mieux accompagner le cantique oriental de leurs deux [illegible] accords de deux instrumens à l'unisson.

Marthe pensait:

—Sommes-nous deux ou suis-je seule?

Natalis pensait:

—Oh! lentement, ne passe que bien lentement, doux épisode de ma vie!

—Pris tous deux! cria une grosse voix à leurs oreilles, et deux lourdes pattes tombèrent en même temps sur leurs épaules.

C'était M. Gibourreau.

Leurs mains se détachèrent vivement.

Natalis tressaillit, se redressa, [illegible] Marthe, glacée, n'osait [illegible] Gibourreau: «Vous m'avez [illegible]»

—Bon à-tirer que vous avez eu peur? reprit Gibourreau. [illegible]

[illegible] heur une fois. Eh bien! priez [illegible] pour moi demain matin, voulez-vous?

—Demain! pourquoi donc, mon Dieu! s'écria Marthe.

Mais Natalis mit un doigt sur ses lèvres et s'éloigna. Marthe alors courut à Marie qu'elle avait déjà embrassée, et l'embrassa de nouveau:

—Marie, prends garde, tu t'es trompée! lui dit-elle, il m'a demandé de prier pour lui, il se bat demain. Ah! ma petite Marie, dis-moi aussitôt que tu sauras quelque chose!

Marchant ensuite à Pierre, qui la regardait à l'écart:

—Monsieur Pierre, votre frère doit se battre demain matin? lui dit-elle tout à coup.

—Oh! comment savez-vous, Marthe?...

—C'est donc vrai! Au nom du ciel! faites qu'il ne se batte pas, monsieur Pierre!... Et puis, quand ce sera terminé, que nous le sachions ici, au moins! Me le promettez-vous?

—Je vous le promets, dit Pierre.

Lorsque la famille fut rentrée rue des Postes, et que Natalis, selon sa coutume, alla dire bonsoir à sa mère dans sa chambre, il l'entendit qui demandait à Marie:

—Mais qu'as-tu donc et pourquoi es-tu triste, mon enfant?

—Chère mère, c'est d'un petit remords, répondit Marie, sans voir son frère dans l'ombre. Figure-toi que j'avais promis de faire brûler douze cierges à la chapelle de la Vierge si Natalis avait le prix, et, ma mère, dans ma préoccupation, j'ai [illegible] oublié mon vœu!

—Eh bien! tranquillise-toi, ma petite, reprit la mère. Nous irons demain matin au Val de Grace à la première messe, et tu allumeras toi même tes douze cierges.

—Merci, chère mère! dit Marie.

—Merci, chère mère! répéta Natalis en s'avançant; car j'ai à sortir aussi de bonne heure, et je pourrai [illegible] vous embrasser toutes deux avant de partir.

—Ah! Marthe avait raison! se dit Marie pâlissante.

PAUL MEURICE.
(A continuer.)

EGLISE ST-LOUIS.

C'est aujourd'hui, 22 déc. que doit avoir lieu la vente des bancs de la Cathédrale. M. Boneval procédera à la criée à 11 heures du matin. Une notable amélioration a été introduite récemment par les marguilliers dans l'église St-Louis: la vaste nef est éclairée au gaz, et la vive lumière que répandent les candélabres ajoute merveilleusement à l'effet général.

POSTSCRIPTUM.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

Débats du Congrès.
Washington, 21 décembre.—[illegible] aujourd'hui au Sénat, un bill pour étendre les limites du port de la Nouvelle-Orléans.

Les troubles à Erie.
New-York, 21 déc.—Les troubles qui ont eu lieu sur le chemin de fer d'Erie continuent. La compagnie avait fait replacer les rails qui avaient été détruits, mais les perturbateurs ont, de nouveau, détruit ceux que l'on venait de rétablir.

Rivière de l'Ohio.
Cincinnati, 21 décembre—La rivière a baissé d'un pied aujourd'hui, mais elle a baissé à Pittsburg.
Louisville 21 décembre—Il y a 5 pieds d'eau au chenal. Il n'est arrivé au port aucun steamer de la Nouvelle Orléans.

Explosion d'un steamboat.
Louisville, 21 décembre.—Le Zachary Taylor a sauté près de [illegible]—Trois personnes tuées, et dix blessées.

Passe Sud-Ouest, (Balise) 21 déc.
[illegible]

DECOUVERTE IMPORTANTE.
Pour tous les citoyens et les étrangers visitant la Nlle-Orléans. Nous avons reçu un fort approvisionnement de ce précieux et célèbre Composé connu sous le nom de
Amer de Mortimore pour la purification du sang.
Cette agréable liqueur, qui donne une bonne haleine et contribue si étonnamment à faire renaître la bonne [illegible] Toutes les dames, les messieurs et toutes les familles de notre ville devraient l'employer. [illegible]
AUX APOTHICAIRES ET MARCHANDS.—[illegible]
A vendre par J. WRIGHT & Co.
14déc—6m No 151, rue de Chartres.

Onguent de Holloway. [illegible]
A vendre par J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres. 14déc—1t

La composition de CHERRY ANODIN EXPECTORANT de STABLER et du REMEDE contre la DIARRHEE [illegible]

LA WAMPENE AMELIOREE, OU RESTAURATEUR DE CHEVEUX.
Une préparation végétale, PREPAREE PAR G. VAN DEUSEN.
CETTE Lotion à toutes les vertus des différentes plantes et herbes en usage parmi les naturels américains [illegible]
Prix.......$1 la bouteille, ou 6 pour cinq piastres. Se vend en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co. 151, rue de Chartres. 17 dec—6

REVALENTA ARABICA.
De Barry Du Barry & Cie, à Londres.
Certificat du célèbre docteur Rodolphe Wurzer.
Bonn, 19 juillet 1852.
Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des absorbants.—A la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toutes les médications. [illegible]
Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez F. P. DUCONGE, No 30, rue de Chartres, N. O. Et chez Z. GERMAIN, No 137, rue Royale.
N. B.—Cette Farine convient surtout aux malades et aux convalescents, et aux enfants d'un tempérament faible.

Vente péremptoire de Diamans. [illegible]

Succession de J. T. Beauregard.
AVIS est par le présent donné [illegible]

UN REMEDE SUR!
POUR la guérison des [illegible]
A vendre seulement à la pharmacie de L. GABOTTE [illegible] 22 déc

BOUTEILLES VIDES—En débarquement du navire Heidelberg, du Havre: [illegible]
A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

CHAMPAGNE.—[illegible] A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

SARDINES A L'HUILE.—En débarquement du navire Charles Cooper: [illegible] A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

INSTITUT ST LOUIS.

Distribution solennelle des Prix.
ANNEE 1852-1853.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.
[illegible]
MEDAILLE D'HONNEUR.
Décernée à Mlle M. Allen.
AUTRES MEDAILLES.
A Mlle E. Mouton. [illegible]

1re CLASSE.
RELIGION ET BONNE CONDUITE.
[illegible]
DECORATIONS. [illegible]
TRAVAIL. [illegible]
CONCOURS ANGLAIS. COMPOSITIONS. [illegible]
ELOCUTION. [illegible]
RHETORIQUE. [illegible]
LOGIQUE. [illegible]
HISTOIRE ET GEOGRAPHIE. [illegible]
HISTOIRE NATURELLE. [illegible]
ASTRONOMIE. [illegible]
CONCOURS FRANCAIS. LITTERATURE ET COMPOSITION. [illegible]
ELOCUTION. [illegible]
HISTOIRE. [illegible]
SCIENCES NATURELLES. [illegible]
MATHEMATIQUES. [illegible]

2me CLASSE.
EXCELLENCE EN CONDUITE. [illegible]
DECORATIONS. [illegible]
TRAVAIL. [illegible]
CONCOURS ANGLAIS. [illegible]
CONCOURS FRANCAIS. LITTERATURE. [illegible]
GRAMMAIRE ET ANALYSE. [illegible]
ORTHOGRAPHE. [illegible]
HISTOIRE. [illegible]
ASTRONOMIE. [illegible]
SCIENCES NATURELLES. [illegible]
ARITHMETIQUE. [illegible]
ECRITURE. [illegible]

3me CLASSE.
BONNE CONDUITE. [illegible]
DECORATIONS. [illegible]
TRAVAIL. [illegible]
CONCOURS ANGLAIS. ELOCUTION. [illegible]
GRAMMAIRE. [illegible]
ORTHOGRAPHE. [illegible]
ANALYSE. [illegible]
HISTOIRE. [illegible]
GEOGRAPHIE. [illegible]
CONCOURS FRANCAIS. LETTRES ET NARRATIONS. [illegible]
HISTOIRE MOYEN-AGE. [illegible]
GRAMMAIRE. [illegible]
ORTHOGRAPHE ET ANALYSE. [illegible]
ARITHMETIQUE. [illegible]
ECRITURE. [illegible]

4me CLASSE.
BONNE CONDUITE. [illegible]
DECORATIONS. [illegible]
TRAVAIL. [illegible]
CONCOURS ANGLAIS. [illegible]
ORTHOGRAPHE ET [illegible] [illegible]
ANALYSE. [illegible]
ECRITURE. [illegible]
CONVERSATION ANGLAISE. [illegible]
CONCOURS FRANCAIS. [illegible]

5me CLASSE.
INSTRUCTION RELIGIEUSE.
SAGESSE ET APPLICATION. [illegible]
DECORATIONS. [illegible]
TRAVAIL. [illegible]
ANGLAIS. [illegible]
CONVERSATION ANGLAISE. [illegible]
CONCOURS FRANCAIS. ORTHOGRAPHE. [illegible]
ANALYSE. [illegible]
RECITATION. [illegible]
CALCUL. [illegible]
LECTURE. [illegible]

6me CLASSE.
SAGESSE. [illegible]
DECORATIONS. [illegible]
TRAVAIL. [illegible]
ANGLAIS 5me DIVISION. [illegible]
2me DIVISION. [illegible]
CONVERSATION ANGLAISE. [illegible]
FRANCAIS (lecture.) [illegible]
ECRITURE. [illegible]
EXERCICES DE MEMOIRE. [illegible]
BRODERIE. [illegible]
ENCOURAGEMENTS. [illegible]
MUSIQUE. [illegible]
DESSIN. [illegible]

Bureau du Chemin de Fer de Jefferson et Lac Pontchartrain.
AVIS—L'élection des Directeurs de cette Compagnie [illegible] CHARLES BAQUIE, Secrétaire.

NOUVELLE LIBRAIRIE, No 15, Rue du Camp.
BURNETT & BOSTWICK.
Apprennent respectueusement [illegible] leur grand assortiment de LIVRES, FOURNITURES DE BUREAU ET LIVRES EN BLANC. [illegible]

JOUETS! JOUETS!
Marchandises de Fantaisie.
H. BERGMANN, No 28, rue de Chartres.
[illegible]

Pistolets et Carabines de Salon.
DES PISTOLETS MONTE-CHRISTO.
REÇU par le navire Heidelberg, du Havre [illegible]

En débarquement du navire [illegible]
A vendre par QUATROUZE & LANGSDORFF, [illegible]

A VENDRE, par le soussigné [illegible] CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville.

En débarquement du navire Elie, de Marseille: [illegible] HENRY VALETON, 30, rue St-Louis.

A VENDRE
LA négresse MATHILDE, âgée d'environ 22 ans, blanchisseuse [illegible] J. B. DAMERY.

SALSEPAREILLE—[illegible] BERNARD TURPIN, 27, Vieille Levée.

UNE [illegible]

A vendre pour cause de départ.
UNE SERRE [illegible] de PLANTES A FLEURS [illegible]
AUSSI A LOUER—[illegible]

SAVON [illegible] BERNARD TURPIN.

THEATRE [illegible]

SARDINES [illegible]

M. [illegible]

M. DESCHAMPS n'a pas besoin de vanter le mérite [illegible]

[illegible] 475 [illegible]

PERDU [illegible]

A. HERNANDEZ,
RUE ROYALE No 132,
AU-DESSOUS DE L'HOTEL SAINT-LOUIS.
[illegible]

A. PAYA & Co.,
56, rue de Chartres,
ONT déballé aujourd'hui un envoi de Librairie française, Livres de [illegible] Ouvrages pour la jeunesse. [illegible] 16 déc

ETRENNES! ETRENNES!
Bonbons et chocolats à la crème.
C. LAVIE,
No 5, rue St-Charles, entre Canal et Commune,
DONT la réputation est depuis longtemps connue pour l'importation des bonbons et du chocolat à la crème, [illegible]

Modes et articles de fantaisie.
Mme LOUSAN,
Rue Royale, No 160, près l'ancien [illegible] Conti.
PREVIENT sa clientèle et le public en général [illegible]
Costumes pour bals masqués, &c. [illegible]
Broderie en or et en argent. [illegible]

ON demande un jeune homme de 13 à 14 ans, [illegible]

COLCOMANIE!
REMEDE infaillible pour la guérison des Cors aux pieds, inventé par M. MAOU, Dr Pédicure de l'Impératrice des Français. [illegible] G. LAVIE, No 5, rue St-Charles.

A vendre pour cause de départ
UN CAFE [illegible]

A LOUER—[illegible] FRED. DURIEVE, M. [illegible] 18déc—3t

Dissolution de société.
LE soussigné a l'honneur de prévenir le public [illegible] M. Carlo [illegible] Nouvelle Orléans, 15 décembre 1853. HAHAU [illegible]

A VENDRE par les soussignés—[illegible] LANATA, LARACHE & Co.

M. DE COSS & REPLANG.
OFFRENT à vendre en débarquement [illegible]

LIQUEURS DU PAYS—[illegible] BERNARD TURPIN, 20, rue Vieille Levée.

SAVON DE MARSEILLE—[illegible] BERNARD TURPIN, Vieille Levée.

PAPIER DE PAILLE—[illegible] BERNARD TURPIN.

Avis aux constructeurs de navires.
ATTENDU par le navire [illegible] P. SOURIER, 38, rue St-Louis.

ATTENDU par le navire [illegible] fromages de Gruyère [illegible] LANATA, GANDOLFO & Co., 26, rue Jefferson.

ATTENDU par le navire [illegible] LANATA, GANDOLFO & Co.

ATTENDU par le navire Alma, du Havre: [illegible] LANATA, GANDOLFO & Co.

GENIEVRE—[illegible] J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.

COGNAC—[illegible] J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.

PORTO "F. Dorney"—[illegible] J. & J. TARDOS.

VIN de Champagne—[illegible] J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.

VIN [illegible] J. & J. TARDOS.

CHAMPAGNE—Attendu par le navire [illegible] J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.

VERMICELLI—70 caisses à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Moyse: [illegible] J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.

Parfumerie Française.
UN choix des plus doux parfums parisiens [illegible]

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] D. BORBIO [illegible]

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] D. BORBIO [illegible] 17déc

LIQUEURS DU PAYS—[illegible]
30 barils [illegible] whiskey Monongahela.
A vendre par A. DELAMARE, No 9, rue Bienville.

VENANT d'arriver—[illegible] A. DELAMARE, rue Bienville.

IMITATION BRANDE—[illegible] A. DELAMARE.

EAU DE VIE DE FRANCE—[illegible] A. DELAMARE.

Avis [illegible]
LA [illegible]

Compagnie des machines à vapeur de Boston.
Boston, 1er novembre 1853. OTIS TUFTS, Agent. [illegible]
Cincinnati, 13 novembre 1853. [illegible]

PORCELAINE, FAIENCE, VERRERIE, &c.,
USTENSILES DE MENAGE,
No 86, rue de Chartres, [illegible]
[illegible]

PIANOS, &c.
M. PARSONS, 13, rue du Camp, offre à vendre un très grand assortiment de PIANOS Nunns & Clark, Chickering et Pleyel. Aussi des MELODEONS d'une nouvelle construction et les meilleurs qui se puissent trouver. Aussi un grand assortiment de GUITARES, d'ACCORDEONS et de Violons, avec les brochures contenant les renseignemens nécessaires, etc. [illegible]
On accorde et on répare chez M Parsons. 21 déc—

MONTRES! MONTRES!
Aux Horlogers et Marchands de Montres.
LE soussigné offre de vendre à des prix très réduits, pour du comptant, les montres suivantes, savoir:
[illegible] Anglaises en or, simple boîtier, de 18 à 20 lignes
[illegible] do do de 18 à 20 do.
[illegible] montres de [illegible] de LEPINE.
BERNARD DOUBE. 21 déc—3t

AVIS.
Nous avons l'honneur d'annoncer à notre nombreuse clientèle et au public en général que nous avons établi notre RESTAURANT au Pacco House, au premier à coté du Théâtre des Variétés, dans la rue Gravier, vient d'être achevé et [illegible]
COUTOULA & McDONALD.

E. B.—M. D. E. Coutoula est un ancien citoyen de la Nouvelle Orléans [illegible] C. & McD.

OUVERTURE.
NOUS faisons aujourd'hui l'ouverture complète de nos marchandises importées pour cadeaux de la Noel et du nouvel An.
Librairie. Articles de fantaisie.
Objets de Baimseet. [illegible]
Jeux. Jouets.
Notre assortiment est aussi varié que bien choisi.
Les Prix défient toute concurrence.
A. PAYA & Co. 56, rue du Canal.
Nous ouvrons également ce matin des boîtes de Bonbons et de Chocolats à la crème.—C'est assez dire à ceux qui les connaissent. 19déc—15t

BANQUE D'ECHANGE
DE HORACE BEAN & Co.,
28, rue du Camp,
Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1853.
CONDITIONS.
1° Toutes les traites [illegible] seront faites gratis. [illegible]
[illegible]

BONS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
LA Compagnie du Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, offre de vendre [illegible]
JOHN CALHOUN, Secrétaire.

G. F. BLANCAND,
ENTREPRENEUR DE MAISONS ET DE CHAUSSURES.
[illegible]

LAINAGE! LAINAGE!
REÇU par le steamer El Dorado et les navires Adams, Holmes, Cronin, de New York, et Wartemberg, du Havre:
Nouveautés. [illegible]
Garnitures de Robes. [illegible]
Laines à broder et à tricoter. [illegible]
Mercerie. [illegible]
PHILIPPE ALLENET. [illegible]

GRANDE EXPOSITION ANNUELLE.
T. Moreau,
Marchand de Modes et Nouveautés.
Jouets d'enfants de tous les prix et dans [illegible]
CRISTAUX ET PORCELAINE. [illegible] 17 déc.

MAISON ROUGE.
La plus près de la Halle aux Viandes.
Marchandises sèches.
JOS. N. ROBERT & Co.
VIENNENT de recevoir par plusieurs navires de France et du Nord, un assortiment magnifique [illegible]
JOS. N. ROBERT & Co.

J. RAMBAUD,
43, rue de Chartres, en face T. Fryer & Cie
A l'honneur d'informer les dames qu'il vient de recevoir [illegible]
Gants Jouvin à $1
[illegible]

J. C. DENIS,
Négociant-Commissionnaire,
RUE SECONDE No 75,
Saint-Louis (Mo).
SOLLICITE respectueusement les consignations de sucre et mélasse, [illegible]

Madame Jourdan, ci-devant Madame Dominique.
No 136, rue Ste Anne.
POMMADE POUR LES CHEVEUX.
MME JOURDAN a l'honneur de prévenir le public [illegible]

JULES BOULEMET,
Rue de Chartres No 160, (au premier.)
A REÇU par les derniers arrivages de France [illegible]

PAPIERS PEINTS.
DELCROIX,
No 160, rue de Chartres.
VIENT de recevoir de France par les navires [illegible]
DELCROIX, 160, rue de Chartres.

MAGASIN EN LIQUIDATION.
[illegible] des rues Conti et Royale.
[illegible] MADAME EVERMOD. [illegible]

[illegible] FRANKLIN,
[illegible]

JOSEPH [illegible], propriétaire. [illegible]

EGLISE ST-LOUIS.
AVIS est par le présent donné que jeudi, 22 décembre courant, à 11 heures, à l'église St-Louis, il sera procédé, par J. A. Boneval, encanteur, à l'adjudication des Bancs de ladite Eglise [illegible]
JOSEPH GUY LOT, Trésorier. 15 déc

Bureau du Rail Road de la Nouvelle-Orléans et Carrollton.
Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1853
A VIS—Une élection des Directeurs de cette Compagnie, devant servir pendant l'année en cours, sera tenue à ce Bureau, le lundi 2 janvier prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
Par ordre de la Direction,
CHARLES BAQUIE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1853.
AVIS est donné aux actionnaires [illegible]
BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire. 6déc—6 sem.

Bureau de la Compagnie du Gaz.
Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1853.
L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI 2 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au Bureau de la Compagnie, rue de la Commune.
F. N. WOOD, Trésorier. 9 déc—jusq 2 janv

Banque des Artisans et Marchands.
Nlle Orléans, 14 décembre 1853.
CONFORMEMENT à la charte, une élection de Directeurs aura lieu LUNDI, 16 JANVIER prochain, à la Banque, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.
G. CRUZAT, Caissier. 14déc—3me 16j.

[illegible]
Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1853.
CONFORMEMENT à la Charte de cette Compagnie, l'assemblée annuelle des actionnaires [illegible]
BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire. 13 déc

AVIS.
Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
9 décembre 1853.
APRES le 3 du courant, les chars [illegible]
JAMES G. GIBBES, Surintendant. 2 déc

A. CANSIDE.
JOALLIER BIJOUTIER,
73, RUE DE CHARTRES.
A OUVERT son assortiment de bijouterie [illegible]
Spécialité de Diamans.
[illegible] 17 déc—1m

En el almacen de CONFITERIA en la esquina San Pedro y Mercaderes [illegible] JOSE BRISOLERA [illegible] CARTONAJES MODERNOS [illegible]
Nueva-Orleans, diciembre 13, 1853
JOSE BRISOLERA. dec 17—7t

Vêtemens d'hommes et d'enfans,
36, rue de Chartres.
MARCHANDISES NOUVELLES.
Importation directe.
LAGAY & LECARU, 36, rue de Chartres,
ONT en magasin un très grand assortiment de [illegible]

GUANO DU PEROU.
REÇU directement des îles Chinchas et en vente chez CASTILLO & MARIPEZ [illegible]

Avis aux marchands.
REÇU par les navires Wurtemberg, Ashland, Fairmount [illegible]
[illegible]

BAZAR DE BELDEN,
3......RUE DE CHARTRES......3
CHAPEAUX CASIMIRE, MATELOT, TAUPE.
CASTOR ET DE VILLE POUR HOMMES.
CHAPEAUX CASTOR, SOIE et CASIMIRE pour GARÇONS.
CASQUETTES POUR ENFANS, grande variété de formes et couleurs.
CHAPEAUX ET CASQUETTES D'ECOLE.
[illegible]

BARILS A MELASSE A VENDRE.
LE soussigné tonnelier et marchand de barils, a [illegible]
F. FLEURY.
[illegible]

Belles Propriétés à vendre ou à louer à bail.
ON offre de vendre ou de louer à bail les belles maisons de résidence en [illegible]
L. & A. LEBEAU, No 62, Passage de la Bourse, ou à F. R. LEBEAU.

108. ROYALE, 108
MARCHAND TAILLEUR.
LE soussigné, de retour de France, informe sa clientèle et le public qu'il vient de recevoir par les navires Ashland et [illegible]
J. CASSERGUE, 108 Royale. 31 oct

Hotel de St. Bernard—Lac Borgne.
LA soussignée a l'honneur d'annoncer au public en général qu'elle vient d'ouvrir l'Hôtel de St. Bernard, au Lac Borgne. [illegible]
Mme TRIM.

J. FRYTAG,
28, Chartres, entre Canal et Douane.
REÇOIT MAINTENANT [illegible]
HORLOGERIE. [illegible]

Changement de magasin.
L E soussigné prévient [illegible] Chartres, au coin des rues Canal et Royale. [illegible]
HYDE & GOODRICH, coin des rues Canal et Royale. 5 oct—daeu.